

# Le malaise de l'exécutif sur les écoles privées coraniques



En avril, **Edouard Philippe** avait annoncé que 15 écoles privées avaient été « empêchées d'ouvrir ». Depuis quinze autres ont essuyé un refus.

## Enquête

Dans son discours du 8 octobre contre « l'hydre islamiste », **Emmanuel Macron** a rappelé que des écoles ont été fermées. A l'Assemblée nationale, **Edouard Philippe** a renchéri : la lutte contre le communautarisme passe par la surveillance des écoles hors contrat. **Christophe Castaner** s'est alarmé, jeudi sur France 2 : « L'évitement scolaire progresse [...]. On sort de l'école des jeunes filles. » Une offensive gouvernementale dans la ligne de **Jean-Michel Blanquer**, qui affirmait en juin : « Nous avons un problème avec des écoles hors contrat, qui sont d'inspiration fondamentaliste islamiste. »

Ivanne Trippenbach

« COURS DE CORAN DÈS 4 ANS ». Diffusé sur Facebook, l'argument contribue au succès d'une école francilienne d'inspiration salafite. Comme d'autres : apprentissage de l'arabe, éthique stricte, réduction de 10% pour le troisième enfant... L'exécutif s'inquiète de l'attractivité de l'enseignement musulman. Et, depuis l'attaque à la préfecture de police de Paris, en a fait son cheval de bataille dans la lutte contre le communautarisme.

Quand l'exécutif parle de « déscolarisation », c'est pour évoquer les enfants soustraits au circuit public. La case maternelle, d'abord. La loi vient de rendre l'instruction obligatoire dès 3 ans. Seulement 3% d'une cohorte (25 000 enfants sur 700 000) n'étaient pas scolarisés à cet âge. Davantage les fillettes, selon **Jean-Michel Blanquer**, à cause du « fondamentalisme islamiste ». Une affirmation contraire aux chiffres du ministère. « Mais c'est une tendance dans les remontées de terrain quotidiennes », assure le cabinet.

**A l'aveugle.** Deuxième inquiétude : l'évaporation d'élèves musulmans vers des structures confessionnelles, ou vers l'instruction en famille. La Seine-Saint-Denis compte près de 2 000 élèves du privé hors contrat, un millier d'inscrits au Cned. Impossible de dire combien pour motif religieux, encore moins par confession. L'administration a créé une batterie d'indicateurs sur les « incidents

**En 2019, la France compte entre 70 et 90 établissements privés musulmans. Une goutte d'eau par rapport aux 300 écoles juives et aux 9 000 établissements catholiques**

laïcité » dans le public. Mais hors les murs, elle avance à l'aveugle. Seule certitude, les alertes émanent d'une poignée d'académies (Créteil, Versailles, Nice, Lille, Montpellier, Toulouse).

« Ce que nous voulons, c'est que tous soient scolarisés dans le cadre républicain », assume un proche de **Jean-Michel Blanquer**. Depuis septembre 2018, la loi Gatel a durci les conditions d'ouverture des écoles privées hors contrat. Les refus ont doublé : une tren-

taine d'écoles ont été empêchées d'ouvrir, selon l'Education nationale. Et tout établissement hors contrat doit désormais fournir aux mairies la liste des élèves et des enseignants.

A domicile, 130 contrôles ont eu lieu, officiellement pour vérifier la « conformité pédagogique » de l'instruction. Mais depuis 2015, l'administration sensibilise ses inspecteurs à « l'environnement familial » ou à « l'intégrité intellectuelle » : la télévision est-elle en arabe ? Y a-t-il de la musique ou des photos - proscrites dans le salafisme ? En cas de doute, les services de renseignement sont mis dans la boucle.

Quatre écoles ont été fermées : l'école Philippe-Grenier près de Grenoble, jugée porteuse d'« obscurantisme », l'école Al-Badr à Toulouse, et deux écoles clandestines à Marseille. Suffisant ? L'Etat soupçonne les deux premières d'avoir rouvert sous un autre nom... A Bagnolet, la population d'une école fermée s'est transférée vers l'institut coranique d'un imam salafite, à Bobigny. A Saint-Denis, une école salafite où 130 élèves ont interdiction de dessiner les visages et où le *tajwid* remplace la musique est passée entre les mailles du filet. Selon nos informations, une dizaine de ce type sont dans le viseur des services en France.

**Décalage.** Problème : des projets douteux, voire illégaux fleurissent d'autant plus que la pénurie d'offre est grande. En 2019, la France compte entre 70 et 90 établissements privés musulmans. Une goutte d'eau par rapport aux 300 écoles juives et 9 000 établissements catholiques, alors que, avec plus de 4 millions de pratiquants (6% de la population), l'islam est la deuxième religion de France. « Il y a un énorme décalage entre la demande de la population et le réseau d'écoles musulmanes », relève **Nathalie Goulet**, sénatrice UDI, rapporteure de la mission d'information sur l'islam en France. Un petit garçon juif ou catholique a plus d'options d'éducation religieuse qu'un petit musulman. Il faudrait parler de rattrapage. »

Hors de question pour le gouvernement. Seules deux écoles musulmanes sont sous contrat avec l'Etat. Depuis 2017, aucun agrément n'a été délivré, même quand les conditions de pédagogie et de cinq années d'existence sont réunies. Un doute, et le dossier est enterré. Comme pour La Réussite, premier collège-lycée musulman né en 2001 à Aubervilliers. Son directeur **Dhaou Meskine**, ancien imam de Clichy-sous-Bois, a été mis en examen en 2006 pour des opérations immobilières illégales, impliquant la « mosquée Daech » de Sevran. Il a été relaxé depuis. « C'est indélébile », balaie-t-on place Beauvau. Autre raison : « Il faut pouvoir financer le réseau sous contrat, et en pleine disette... », confie, embarrassée, une source de l'exécutif. En 2019, l'Etat subventionne l'enseignement privé à hauteur de 7,6 milliards d'euros.

L'un des deux établissements sous contrat, le lycée Averroès à Lille, s'est vu suspendre ses subventions régionales par **Xavier Bertrand**. Depuis 2015, une douzaine d'inspections se sont déroulées sans incident. Mais un financement qatari a semé le doute. « Il y a une présomption de non-respect des valeurs de la République qui parfois, tape à côté, met en garde la sénatrice Goulet. Le communautarisme, c'est l'histoire de l'œuf et de la poule. L'exécutif lance des slogans, mais avance-t-on réellement ? Tout cela peut provoquer une réaction en chaîne de repli communautaire. Et ce serait reculer de cinq pas en arrière. »

@ITrippenbach

# Les ambiguïtés du lycée musulman Averroès

## Education

**Président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand a suspendu 45 000 euros de subventions au lycée musulman Averroès de Lille.** En attendant des éclaircissements sur le fonctionnement de cet établissement et son financement. Inauguré en 2003, ce premier lycée privé musulman sous contrat, accueillant aujourd'hui près de 850 élèves, est fréquemment cité comme exemple de la mainmise des Frères musulmans sur l'enseignement confessionnel. Le « cas Averroès » illustre parfaitement les ambiguïtés actuelles autour de la question.

Marie-Amélie Lombard-Latune

EN PLEIN DÉBAT sur la laïcité mais aussi à cinq mois des élections municipales, le coup de projecteur que donne **Xavier Bertrand** (ex-LR) sur le lycée Averroès à Lille, n'est pas anodin. L'établissement a longtemps fait office de vitrine, « premier lycée privé musulman sous contrat », salué à son ouverture en 2003 comme un modèle à reproduire partout en France. Sa « face cachée » est apparue au fil des années : celle d'une structure proche des Frères musulmans et de leur vision très rigoriste de l'islam.

**Xavier Bertrand** s'est saisi de la question du financement pour remettre le sujet sur la table. Il s'est appuyé sur le livre *Qatar Papers* (1) des journalistes **Christian Chesnot** et **Georges Malbrunot** qui ont trouvé la trace d'une aide financière qatarie d'« au moins 3 millions d'euros » à l'établissement lillois entre 2011 et 2014. Ce que conteste la direction d'Averroès qui parle d'un « petit million ». Une manne qui n'est pas illégale cependant, passée par **Qatar Charity**, puissant et généreux bras armé du soft power de l'Emirat. En 2016, le Qatar a même proposé d'acheter le lycée français, comme le PSG, racontent les journalistes.

Fort de cette enquête, le président des Hauts-de-France a décidé de ne pas accorder une subvention de 45 000 euros (40 000 pour la réfection de la toiture et 5 000 euros pour l'équipement numérique). En revanche, la Région reste tenue de verser le « forfait d'externat » qui, en 2017, s'élevait à 260 000 euros. **Xavier Bertrand** s'est également adressé à l'Education nationale pour obtenir la communication des rapports des inspections qui ont été menées à Averroès ces dernières années. La réponse de **Jean-Michel Blanquer** ne doit pas tarder. Dans l'entourage du ministre, on explique cependant que cette question du financement ne relève pas de l'Education nationale mais « est du domaine du préfet qui pourrait, si besoin, saisir l'Inspection des finances ».

« **Beurgeoisie** ». Depuis 2015, trois inspections ont visé le lycée, dont une concernait les enseignants. « Un fort taux d'inspection comparé à d'autres lycées, précise le ministère. Elles ont conclu à la conformité du projet pédagogique, au fonctionnement normal de l'établissement et au respect par



Des élèves du lycée Averroès à Lille, l'un des deux seuls établissements musulmans français sous contrat avec l'Etat.

les enseignants du service de l'Education nationale. En matière de comportements, par exemple, l'égalité filles-garçons et les valeurs républicaines sont bien respectées ».

Un discours d'apaisement est aussi tenu par **Amar Lasfar**, président des Musulmans de France (ex-Union des organisations islamiques de France, UOIF) et président de l'association de tutelle d'Averroès qui, assure-t-il à l'Opinion, ne comprend pas « pourquoi on s'en prend à un lycée qui fonctionne très bien et en toute transparence », déplorant « une logique de chasse aux sorcières. »

Pas de quoi, cependant, répondre à toutes les interrogations, ni lever toutes les ambiguïtés. L'établissement - qui s'est agrandi en 2013 avec un collège de huit classes - affiche d'excellents résultats au bac et forme

**En 2015, dans une tribune titrée « Pourquoi j'ai démissionné du lycée Averroès », un professeur de philosophie dénonçait « un mélange malsain et dangereux de religion et de politique »**

les enfants de la « bourgeoisie » locale qui deviennent médecins, entrepreneurs ou professeurs. Mais il est aussi accusé de faire intervenir des enseignants pratiquant largement un double langage. En 2015, après les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher, dans une tribune titrée « Pourquoi j'ai démissionné du lycée Averroès » publiée par *Libération*, un professeur de philosophie y dénonçait « un mélange malsain et dangereux de religion et de politique » et un « antisémitisme quasi culturel ».

**Antagoniste.** Quelques clics sur Internet suffisent pour retrouver la trace de ces discours sulfureux. Par exemple, un prêche violent contre Israël qualifié d'« Etat fasciste, barbare et monstrueux » prononcé en 2014 au Centre islamique de Villeneuve d'Ascq (Nord). Son auteur n'est autre que **Mohammed Karrat** qui enseigne les mathématiques à Averroès.

Un autre enseignant, **Sofiane Meziani**, professeur d'« éthique musulmane », a signé en 2016, sur *Saphir News*, un texte intitulé « En finir avec la démocratie française », qualifiée de « régime intrinsèquement pernicieux [...] qui installe le peuple dans une nouvelle forme de servitude ». Autre extrait d'un article de **Sofiane Meziani** paru sur *Oumma*, com le 30 mars 2012 : « Avec un bout de tissu - le voile - et un morceau de viande - halal -, les populistes ont fini par confectionner un bouc émissaire idéal - Mohammed Merah - pour jouer la fameuse carte de l'insécurité. Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour façonner un antagoniste - l'islam - sur lequel le système politique fixera ses peurs et ses inquiétudes ». Quinze jours plus tôt, Merah tuait sept personnes, dont trois enfants, à Toulouse et Montauban.

Les financements qataris ne sont pas destinés par hasard au Nord-Pas-de-Calais où vit l'une des plus importantes communautés musulmanes de France. Y est très actif l'un des noyaux durs des Musulmans de France autour du président **Amar Lasfar**, d'**Hassan Iquioussen**, prédicateur habitué des mosquées proches des Frères musulmans, et de **Makhlouf Mamèche**, directeur adjoint du lycée Averroès. « *Qatar Charity* va donc naturellement se connecter à ce trio », expliquent les auteurs de *Qatar Papers*. Peu de temps après la crise qui avait secoué le lycée en 2015, l'islamologue **Gilles Kepel** résumait l'enjeu en ces termes : « Le projet de l'UOIF, c'est la construction d'une communauté qui négocie son insertion dans la République. La vraie question est : dans quelle mesure ce mouvement favorise une logique de rupture avec la communauté nationale ? »

En 2015, à la suite des inspections, seules une « clarification » sur la place du religieux et une distinction entre cours de philosophie et cours d'éthique religieuse avaient été demandées au lycée. Insuffisant pour faire la lumière sur le quotidien derrière les murs d'Averroès et le « discours équivoque de ses responsables », estime-t-on aujourd'hui du côté de **Xavier Bertrand**.

@malombard

(1) *Qatar Papers*, de **Christian Chesnot** et **Georges Malbrunot** (Michel Lafon, avril 2019).